

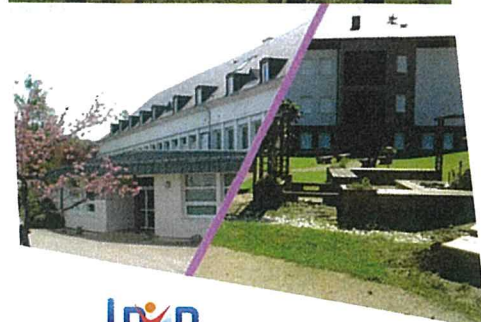
CAP SAPVER

Une formation Professionnelle ...

Dans le domaine de la vente et du

service aux personnes

- ✓ Des plateaux de pratique professionnelle (santé, entretien des locaux, techniques culinaires, magasin pédagogique)
- ✓ De nombreux partenariats avec les structures d'aide aux personnes et les commerces de vente traditionnelle ou de la grande distribution afin d'élargir les compétences professionnelles
- ✓ Un suivi individualisé notamment dans la recherche et le suivi de stage, l'orientation, la rédaction des fiches techniques pour l'épreuve orale du dossier de stage
- ✓ Une pédagogie de projet
- ✓ 14 semaines de stages en entreprise, 1 semaine de stage collectif (PRAP, Sophrologie, PSC 1, ...)



Pour quoi faire ?

Le CAP SAPVER « Services aux personnes et Vente en Espace Rural » forme de futurs salariés des structures sanitaires et sociales, et des commerces de produits alimentaires ou non.

Cette formation très pratique permet l'acquisition de gestes et savoirs techniques dans le but d'assurer le confort des personnes, l'entretien des locaux, la gestion d'un espace de vente en libre service ou traditionnel.

Pour quels élèves ?

Formation destinée aux élèves issus d'une classe de 3^{ème}. Le cycle de formation se déroule sur 2 ans.

Cette formation permet à l'élève d'acquérir :

- Des connaissances dans les disciplines générales : Français, Mathématiques, Histoire Géographie, Anglais, Informatique

- Des compétences techniques dans les modules professionnels : Animation, Nutrition Restauration, Entretien des locaux, Soins aux personnes, Techniques Commerciales, Merchandising

Quelle pédagogie ?

De nombreuses périodes de formation en milieu professionnel (14 semaines) dans le domaine de la vente et du service aux personnes pour approfondir les acquis théoriques et pratiques.

Le CAP SAPVER est évalué sous la forme :

- d'un contrôle en cours de formation dans toutes les disciplines (80% de l'évaluation globale)
- d'épreuves terminales : soutenance orale sur un recueil de fiches établies lors des stages (20% de l'évaluation globale).

Quelles poursuites d'études ?

Au sein du L.P.A.P:

- BAC Pro SAPAT « Services aux Personnes et aux Territoires »
- BAC Pro Vente « Technicien Conseil Vente alimentation »
- CAP Accompagnement Educatif petite enfance

Dans d'autres structures, préparation aux concours :

- DEAVS : Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de vie sociale
- DEAS : Diplôme d'Etat Aide-soignante
- Auxiliaire en gérontologie

Insertion dans la vie active dans le secteur :

- Sanitaire et social (maison de retraite, aide à domicile, école, cuisine collective...)
- De la vente à l'accueil (commerce de proximité ou traditionnel, supermarché, magasin spécialisé, hôtellerie,...)